

**RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE**
COMMUNE DE WATERMAEL-BOITSFORTExtrait du registre aux délibérations du Conseil communal**Présents**

Cathy Clerbaux, *Présidente* ;
Olivier Deleuze, *Bourgmestre* ;
Alain Wiard, Anne Depuydt, Cécile Van Hecke, Tristan Roberti, Jean-Manuel Cisey, Benoît Thielemans, Jan Verbeke, *Échevin(e)s* ;
José Stienlet, Martine Payfa, Véronique Wyffels, Guillebert de Fauconval, Didier Charpentier, Jos Bertrand, Martine Spitaels, Michel Kutendakana, David Leisterh, Anne Spaak-Jeanmart, Hugo Périlleux-Sanchez, Dominique Buyens, Sandra Ferretti, Odile Bury, *Conseillers* ;
Etienne Tihon, *Secrétaire communal*.

Excusés

Philippe Desprez, Jean-Marie Vercauteren, Michel Colson, Roland Maekelbergh, *Conseillers*.

Séance du 20.03.18

#Objet : Marchés publics (du 06/02/2018 au 27/02/2018) - Communication au Conseil des délibérations prises par le Collège en vertu des articles 234 §3 et 234bis de la Nouvelle Loi Communale.

Séance publique

Le Conseil communal,

Vu la Loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics ;

Vu l'Arrêté royal du 18 avril 2017 relatif à la passation des marchés publics dans les secteurs classiques et ses modifications ultérieures ;

Vu l'Arrêté royal du 14 janvier 2013 établissant les règles générales d'exécution des marchés publics et ses modifications ultérieures, notamment l'Arrêté royal du 22 juin 2017 ;

Vu les articles 234 §3 et 234bis de la Nouvelle Loi Communale du 24 juin 1988, tels que modifiés par les ordonnances du 17 juillet 2003, du 09 mars 2006, du 11 juillet 2013 et du 27 juillet 2017 ;

Sur proposition du Collège ;

DECIDE

De prendre pour information les délibérations du Collège relatives à des marchés publics, prises en application des articles 234 §3 et 234bis de la Nouvelle Loi Communale, énumérées ci-après :

Collège du 13/02/2018

Service	Objet
Travaux Publics	Achat de petit outillage pour chauffage/plomberie – Marché public de faible montant – Approbation de la procédure de passation et de l'attribution du marché – Application des articles 234 §3 et 236 de la NLC – Article : 138/744-51 – Montant estimé : 1.200,00 euros TVAC – Montant de la désignation : 1.200,00 euros TVAC – Montant à engager : 1.200,00 euros TVAC – Budget : 2018.
Travaux Publics	Arbres d'alignement - Réaménagement de la Place Rik Wouters – Marché public de faible montant – Approbation de la procédure de passation et de l'attribution du marché – Application des articles 234 §3 et 236 de la NLC – Article : 421/731-60 – Montant estimé : 10.000,00 euros TVAC – Montant de la désignation : 7.446,34 euros TVAC – Montant à engager : 8.190,00 euros TVAC – Budget : 2018.

Collège du 20/02/2018

Service	Objet
Travaux Publics	Acquisition de deux voitures de service (Régie Foncière/Travaux Publics et multi-service) - Approbation des conditions et du mode de passation - Application de l'article 234 §3 de la nouvelle loi communale - Article : 137/743-52 - Montant : 36.000,00 euros TVA comprise - Budget : 2018.

Le Conseil est informé.
23 votants : 23 votes positifs.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE,
PAR LE CONSEIL,

Le Secrétaire communal,
Etienne Tihon

La Présidente,
Cathy Clerbaux

POUR EXTRAIT CONFORME
Watermael-Boitsfort, le 22 mars 2018

Le Secrétaire communal,

Le Bourgmestre,

Etienne Tihon

Olivier Deleuze